

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
2020/0321(COD)	
Agence européenne des médicaments	
Sujet 4.20.01 Médecine, maladies 4.20.04 Produits et industrie pharmaceutiques 4.20.05 Législation et police sanitaire 8.40.08 Agences et organes de l'Union	
Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2021</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/0321(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114-p1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 168-p4
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/04630